LE SITE MERIDIANFINANCE.PRO

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques: Danger!

Tag: Enquête







Le site a été créé le 22/11/2023. Il est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr et de l'AMF depuis le 12/03/2024. Le site propose, comme beaucoup d'autres, des opérations de trading. Il ne figure pas sur la liste blanche de l'AMF que nous communiquons ci-dessous. Les recherches effectuées permettent d'établir qu'il s'agit bien d'un site frauduleux.

Le site internet

Il a été créé le 22/11/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/meridianfinance.pro

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément obligatoire délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

La porte d'entrée vers ce site s'effectue par les site m-fin.cc ou Immediate-coraldex.org

Le site m-fin.cc:

Il a été créé le 22/11/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/m-fin.cc

Le site immediate-coraldex.org

Il a été créé le 17/10/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/immediate-coraldex.org

Il a fait l'objet d'une analyse :

https://fr.scamdoc.com/view/1549391

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 07 51 19 69 87

Il est utilisé par un autre site frauduleux :

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-icmarket-trading-com/

Le numéro 44 20 37 69 70 75

Il a fait l'objet d'une alerte :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/752355

Le numéro 44 20 38 07 44 39 Le numéro 44 74 67 21 83 97

Le numéro est utilisé par le site frauduleux stargazecapital.co

https://adcfrance.fr/placements-atypiques/les-sites-certainvest-world-certainvest-io-expert-finan cier-pro-crypto-compliance-pro-c-inv-trade-am-s-cc-blockchain-withdraw-com-g-c-trade-skills-point-info-compliance-trade-com-compliance-blockchain/

Le numéro 44 74 88 85 38 12 Le numéro 44 79 35 08 53 69

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Noah DALLAR
- M. Antoine LAXAGUE
- Mme Kara FERNANDEZ

Les mails

Le site utilise le nom de domaine hsbc-gcc.co pour envoyer les mails. Il a été créé le 14/08/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/hsbc-qcc.co

Il est également utilisé par le site arowinvest.co.

Les produits

Il propose d'effectuer des opérations de trading sans agrément de l'AMF. L'examen des documents en notre possession a permis de constater qu'il faisait dans l'originalité pour certains aspects!

Le site fournit une attestation étonnante. Il s'agit d'un certificat fiscal 2024-2026 (!) sur la fiscalité en application de l'article 150 VH du Code Général des Impôts. Si l'article est juste, la période concernée 2 ans est ridicule. Les déclarations d'impôt se font tous les ans! Il est établi par le site waltio.services.

Le nom de domaine a été enregistré le 06/10/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/waltio.services

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1333 5003 0104 7747 9165 455

Un compte français ayant l'IBAN FR76 3000 3024 9400 0500 0810 149

Un compte français ayant l'IBAN FR76 3000 3033 0400 0500 2198 776

Un compte français ayant l'IBAN FR85 3000 2028 0000 0076 7849 U47

Un compte anglais ayant l'IBAN GB17 GLJU 0413 0764 5774 47 ouvert au nom de la société UAB EURLITA

Un compte anglais ayant l'IBAN GB44 HBUK 5830 0098 2185 2200

Un compte maltais ayant l'IBAN MT55 CFTE 2800 4000 0000 0000 3108 792

Les informations juridiques

Il est utilisé frauduleusement le nom de la société qui gère la bourse de Londres. Nous publions un extrait d'un contrat :

"ATTENDU QUE, LSEG opère actuellement sur le marché financier en offrant une panoplie de pack d'investissement"

La bourse de Londres ne propose pas de contrat...

Le site meridianfinance.pro est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr et de l'AMF depuis le 12/03/2024.

https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs! Le must? Ils ne peuvent pas savoir la situation!

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION!

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile <u>sans avoir versé</u> de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.